



SECRETARIA GENERALIS SYNODI

Communiqué de la Secrétairerie Générale du Synode

Texte original : ITALIEN

Ce matin, au terme de l'Angélus dominical, le Saint-Père a annoncé que la prochaine XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques se tiendra en deux moments, à savoir en deux sessions, à un an d'intervalle : la première du 4 au 29 octobre 2023, la seconde en octobre 2024. Le Pape François a fait référence à la Constitution apostolique *Episcopalis Communio*, qui envisage cette possibilité (cf. [article 3](#)).

Cette décision découle du désir que le thème de l'Église synodale, en raison de son ampleur et de son importance, puisse faire l'objet d'un discernement prolongé non seulement par les membres de l'Assemblée synodale, mais par l'Église tout entière.

En outre, ce choix s'inscrit dans la continuité du parcours synodal actuel, auquel le Pape lui-même a voulu se référer ce matin. Le Synode n'est pas un événement mais un processus, dans lequel l'ensemble du Peuple de Dieu est appelé à marcher ensemble vers ce que l'Esprit Saint l'aide à discerner comme étant la volonté du Seigneur pour son Église.

Par conséquent, l'Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques revêtira également une dimension processuelle, se configurant comme "un cheminement dans un cheminement", afin de favoriser une réflexion plus mûre pour le plus grand bien de l'Église.

Dès le début, la Secrétairerie Générale du Synode a choisi la voie de l'écoute et du discernement, même dans la phase de planification et de mise en œuvre du processus synodal. Dans les semaines à venir, nous poursuivrons notre discernement afin de mieux définir la célébration des deux sessions de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques et du temps intermédiaire. Nous communiquerons sur ce point en temps voulu.

Ce processus d'écoute a commencé en 2021 par les Églises locales, c'est-à-dire par le peuple de Dieu réuni autour de ses pasteurs ; il a fait appel aux conférences épiscopales et aux synodes des Églises Catholiques Orientales. Pas moins de 112 Conférences Épiscopales sur 114 et toutes les Églises Catholiques Orientales ont réalisé un discernement à partir de ce qui a émergé des Églises particulières. Il se poursuit maintenant avec une Étape Continentale qui culminera avec la célébration d'Assemblées Synodales Continentales, entre janvier et mars 2023, convoquées pour réexaminer le chemin parcouru, poursuivre l'écoute, le discernement à partir du *Document pour l'Étape Continentale* et selon les spécificités socioculturelles de leurs régions respectives dans le but de réaliser une étape supplémentaire de ce cheminement spirituel.

Cité du Vatican, 16 octobre 2022